

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 31/01/2024
ID Télétransmission : 033-213300635-20240130-134204-DE-1-1

Date de mise en ligne : 02/02/2024

certifié exact,

**Séance du mardi 30 janvier
2024
D-2024/39**

Aujourd'hui 30 janvier 2024, à 14h11,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 17H59 à 18H24

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Monsieur Maxime ROSSELIN, Madame Léa ANDRE, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Madame Géraldine AMOUROUX présente à partir de 14h55, Monsieur Nicolas PEREIRA présent à partir de 14h55, Monsieur Francis FEYTOUT présent à partir de 16h00.

Monsieur Jean-Baptiste THONY présent sauf de 15h00 à 17h00, Monsieur Vincent MAURIN présent jusqu'à 17h45, Madame Léa ANDRE présente jusqu'à 17h59, Madame Sylvie JUSTOME présente jusqu'à 17h59, Monsieur Didier CUGY présent jusqu'à 17h59.

Excusés :

Madame Céline PAPIN, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

**Soutien aux associations dans le cadre de l'édition 2024 des
Journées des langues maternelles et paternelles -
Autorisation - Décision**

Madame Céline PAPIN, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Journée internationale de la langue maternelle a été proclamée par la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en novembre 1999. Depuis, chaque année, le 21 février, elle célèbre "la diversité culturelle et le dialogue interculturel et promeut la préservation des langues comme patrimoine culturel partagé".

Après une première célébration en 2022 et une deuxième édition en 2023, la Ville de Bordeaux souhaite à nouveau mettre l'accent sur les langues maternelles et paternelles de son territoire en 2024, avec un programme d'animations de deux semaines (du 12 au 21 février 2024) comprenant des événements ouverts au grand public ainsi qu'un volet orienté vers le jeune public.

Ce temps fort vise à présenter la langue comme vecteur d'ouverture à l'autre et au monde, à mettre en lumière la variété des langues pratiquées qui font la richesse de notre territoire et à élargir les perspectives culturelles des habitants de Bordeaux et ses alentours.

Il est proposé que l'édition 2024 ait pour fil conducteur les langues autochtones et celles en voie de disparition. Cette thématique donnera une coloration à l'évènement mais n'est pas incontournable. Tous les projets célébrant la diversité des langues sont les bienvenus.

Compte-tenu de l'intérêt culturel des Journées des langues maternelles et paternelles, il est proposé que la Ville de Bordeaux apporte son soutien à cet évènement à hauteur de 7 000 € pour l'année 2024, réparti selon le tableau ci-dessous.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- Attribuer aux associations mentionnées dans l'annexe jointe les subventions correspondantes ;
- Autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à ces subventions ;

Imputer la dépense correspondante sur le budget 2024 – fonction 048 – compte 65748 ;

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 30 janvier 2024

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Céline PAPIN

ANNEXE 1 : SUBVENTIONS 2024

Association	Titre de l'événement	Domaines	Montant de l'aide accordée	Estimation des aides en nature 2024 sur la base des montants 2022 en euros
Alliance Française	Les Journées du cinéma européen	Cinéma	600 €	0 €
Collectif Qoum	"Lagastina" spectacle chorégraphique en Occitanie pour jeune public	Spectacle chorégraphique	1 000 €	0 €
L'Ostau Occitan	"Chants pour danser le rondeau gascon et les sauts béarnais"	Chants, musique et danses	1 000 €	1 658 €
Mexicanos en Bordeaux	"Les langues autochones du Mexique"	Chants	700 €	929 €
Notre Italie	"Des langues maternelles en contexte minoritaire au langage universel de la musique	Conférence/concert	1 000 €	402 €
Ariane Productions	"Les langues enchantées de l'école Paul Bert"	Chants	1 000 €	0 €
Tradenbal	L'amore en canta	Concert	800 €	0 €
Association Maison Moldave France Sud-Ouest	"Ciné-débat du film "Nuntâ în Basarabia" - Mariage en Bessarabie"	Cinéma	900 €	992 €